

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2016

TRAVAUX A L'ECOLE

Le montant des travaux envisagés (portes, fenêtres, VMC, électricité, abaissement des plafonds, rénovations des murs et sols) est estimé à 75 287. 73 € HT. Une demande de subvention au titre de la DETR à hauteur de 30% du montant HT va être déposée ainsi qu'un dossier de demande d'aide auprès de LTC au titre des fonds de concours en matière d'économies d'énergie dans le bâti public existant.

D'autre part, un dossier de déclaration préalable pour remplacement des huisseries va être établi.

PARKING J. LE BRAS

Le devis d'un montant de 16 668. 71 € TTC présenté par le SVPP pour aménagement du parking Le Bras est accepté.

TRAVAUX EAUX PLUVIALES

Le conseil donne son accord pour des travaux supplémentaires d'assainissement pluvial pour un montant de 9 622. 57 € TTC devant intervenir rue Jules Ferry et rue de Kérizella.

VOIRIE 2016

Les rues Jules Ferry et Joliot-Curie étant des départementales situées en agglomération, des marquages au sol ont été réalisés par les services du Conseil Départemental. Les lignes jaunes indiquent les limites du bitume qui sera réalisé par le Conseil Départemental, au-delà de ces limites, l'aménagement est à la charge de la commune.

Il est envisagé la visite de collectivités ayant entrepris des aménagements semblables avec des matériaux similaires à ceux envisagés pour la Commune.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le devis d'un montant de 108 € présenté par le SDE pour l'installation d'une prise sur le luminaire B25 situé au carrefour de la rue des Troènes est accepté.

Concernant le luminaire situé à liors manachti, il est décidé dans l'immédiat de surseoir à sa remise en état en attendant des explications du SDE quant au démontage de la lampe.

MATERIEL

Accord du Conseil pour les acquisitions suivantes :

-débroussailleuse : 420 € TTC

-Aspirateur : 215 € TTC

-Fontaine de nettoyage : 222 € TTC

-Matériel informatique pour le secrétariat : 1 625 € TTC

Des devis pour fourniture de vaisselle et de chariots de transport pour la salle polyvalente vont être demandés.

L'ensemble de ces dépenses sera inscrit au budget 2016.

Le Maire,
H. GUELOU

